

Incivilités liées au stationnement



Respecter les zones de stationnement permet de **sécuriser la circulation des piétons**.

Rappel : Il est interdit de stationner sur les trottoirs

Les trottoirs sont faits pour la circulation des piétons, dont particulièrement les parents avec une poussette, les enfants qui se rendent à l'école à pied, les personnes âgées et à mobilité réduite.

Service clients – Eau et Assainissement



Pour rappel, la Communauté d'Agglomération de Vesoul a repris les compétences eau et assainissement. Afin de faciliter les démarches pour les abonnés, elle a créé une ligne directe dédiée. Pour contacter le service clients :



03 84 97 11 64



service.clients@vesoul.fr

Être informé sur les actualités et alertes de son village ? C'est simple !



ET/OU



Je m'inscris sur le **site internet** de ma commune à l'adresse suivante : **www.frotey-les-vesoul.fr** en renseignant mon adresse mail dans la **rubrique « recevoir les actus »**.

Ainsi je recevrai toutes les actualités directement sur ma messagerie électronique.

Je télécharge gratuitement l'**application PanneauPocket** (disponible sur Play Store, Google Play ou AppStore), puis je sélectionne « **Frotey-lès-Vesoul** ».

Les informations, messages ou alertes de la commune me seront **notifiés directement sur mon mobile** (ou ma tablette) sous la forme d'un panneau lumineux.

À ce jour, déjà plus de 500 foyers sont abonnés et cela gratuitement !

État civil

Naissances :

- **Malo POMMIER**, né le 26 février
- **Olivia BONJOUR**, née le 26 juin
- **Tyméo GERARD**, né le 30 avril
- **Hugo GOURDET AMBERT**, né le 22 juillet

Mariages :

- **Jack GUILLOTIN et Isabelle ROBERT**, mariés le 14 août
- **Grégoire DETROYE et Alison CALPENA-JUAREZ**, mariés le 4 septembre

Décès :

- **Jeannine TAVERNE** née MILLOT, décédée le 25 février
- **Alain ABOURA**, décédé le 20 juin
- **Michel JOB**, décédé le 25 février
- **Nelly MULTON**, décédée le 23 juin
- **Pierre MOREL**, décédé le 6 mars
- **Marc HAAZ**, décédé le 30 juillet
- **Docteur Florence MARCHAL**, décédée le 3 avril
- **Pierre LAVEY**, décédé le 3 août
- **Yvette MUGNERET** née COURTOIS, décédée le 10 avril
- **Michèle BIGUEUR** née PUZEL, décédée le 8 août
- **Danielle LESLOURDY** née CREUSOT, décédée le 27 avril
- **Guy TROTOBAS**, décédé le 17 août
- **Claude TROTOBAS** née BOURGEOIS, décédée le 29 avril
- **Jeannine NERENHAUSEN** née PERRIN, décédée le 7 octobre
- **Véronique DURUPT** née PETITJEAN, décédée le 8 juin

Imprimé par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique



OCTOBRE 2021

Lettre aux habitants

Édito du Maire

Chères Frotéennes et Chers Frotéens,



Depuis le début de l'été, un peu comme ailleurs en France, notre village vit l'heure des retrouvailles !

Le temps de revivre, de se réunir, d'échanger mais aussi de tisser de nouveaux liens avec ses voisins par exemple.

Les marchés de producteurs ont rythmé les dimanches et ont permis bien des rencontres, des découvertes. Après la pause hivernale, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous au printemps 2022 pour la reprise des marchés.

Cet été a aussi été le moment de lancer une nouvelle dynamique au sein de notre village. L'arrivée de deux orthophonistes installés dans les locaux de la maison des associations va créer un attrait supplémentaire au cœur de Frotey.

Enfin, l'organisation des commémorations patriotiques va pouvoir se dérouler prochainement pour le 11 novembre. Nous sommes heureux de vous annoncer que le traditionnel repas avec nos anciens se tiendra dans le courant du mois de décembre.

Voilà ce que nous attendions tous, depuis ces longs mois, le temps des retrouvailles.

Restant à votre écoute.

Le Maire

Bien attentivement

Christophe TARY

Conseil Municipal

Séances des 19 mars, 9 juin et 30 août 2021

Installation d'un nouveau conseiller municipal

M. Robin LHENRY est appelé à remplacer Mme Marie-Line HAAZ, dont le siège était vacant.

Budget Communal 2021 et taux d'imposition

Le Conseil Municipal a voté le budget, avec **811 653.80 € en section de fonctionnement** et un total de **636 465.12 € en investissement**. Les taux d'imposition sont maintenus à **18.85 %** pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, auquel il faut ajouter le taux départemental de **24.48 %** (part départementale transférée aux communes en compensation de la taxe d'habitation perdue) et **29.98 %** pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Acquisition d'une parcelle sur la Réserve Naturelle du Sabot et location

La municipalité a décidé d'acquérir la parcelle ZH n°36 au prix de 4 779.14 € (avec la participation de l'association de gestion de la Réserve Naturelle du Sabot et de la DREAL pour un montant total de 4 000 €). Cette parcelle a été louée à la EARL La Roulotte du Berger, à compter du 1^{er} juillet 2021, avec un loyer annuel de 200 €, dans le cadre d'un bail environnemental.

Dénomination d'une rue

Il a été décidé de dénommer « **Rue de Montcey** » la voie communale « dit de Frotey-lès-Vesoul à Montcey ».

RN 57 Déviation Est de Vesoul

Lors de l'enquête publique qui s'est déroulée du 29 mars au 30 avril, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a formulé un avis favorable au projet de déviation, qui a été annexé au registre d'enquête.

Attribution des subventions aux associations – Année 2021

Des subventions ont été attribuées aux associations communales, caritatives et scolaires pour un montant total de 7 059.56 €.

Fauchage sur les parcelles communales et entretien de l'échangeur des RN 19 et 57

Une convention a été établie avec la GAEC La Corne du Noyer pour l'entretien à titre gratuit de plusieurs parcelles communales, notamment l'échangeur, les abords de la bache incendie, le parking du terrain de moto-cross. Une autre convention a également été signée avec les services de la Direction Interdépartementale des Routes Est afin de définir les conditions d'entretien des espaces verts et des plantations situés dans l'échangeur.

Aménagement d'un local professionnel

Dans le cadre de la politique Santé développée par la CAV afin de palier la désertification médicale, la commune s'est portée volontaire pour accueillir et mettre à disposition des locaux à deux jeunes orthophonistes diplômés. Des travaux ont donc été engagés pour aménager et rénover le rez-de-chaussée de l'actuelle Maison des Associations. Le montant des travaux a été estimé à 55 205 € et des subventions ont été sollicitées à hauteur de 70% de ce montant.

Un bail à usage professionnel a été signé avec les orthophonistes afin de définir les modalités de mise à disposition. Le montant du loyer mensuel a été fixé à 650 € assorti d'une provision pour charges de 125 €.

Carte Avantages Jeunes – participation communale

La municipalité a décidé le financement de la Carte Avantages Jeunes, à hauteur de 3 €, pour tous les collégiens et lycéens domiciliés sur la commune qui souhaiteraient l'acquérir, soit un reste à charge de 4 € par élève.

Affouage 2021-2022

L'affouage s'effectuera dans les parcelles 3, 4 et 35. Le prix du lot d'affouage est maintenu à 65 €.

Les affouagistes sont invités à s'inscrire auprès du secrétariat de mairie.

Vente de résineux

Des résineux provenant de la Réserve Naturelle (83,160 tonnes) ont été vendus à la SAS Peseux pour un montant total de 2 162.16 €.

Renouvellement convention de partenariat avec la FOL 70 et tarifs de l'Accueil de Loisirs Éducatifs

La convention avec la Ligue FOL 70 pour la gestion et l'animation de l'Accueil de Loisirs Éducatifs a été renouvelée jusqu'au 31 décembre 2022 et les nouveaux tarifs de l'Accueil ont été validés avec l'ajout de tarifs pour les activités extra-scolaires qui seront proposées aux vacances de la Toussaint.

Cela s'est passé à Frotey...

➤ Après 5 mois de fonctionnement, le marché de producteurs locaux s'est arrêté pour la période hivernale. Il reprendra dès le printemps dans une formule peut-être modifiée.

Merci aux producteurs pour leur fidélité et aux habitants pour leur présence. Un véritable moment d'échange, de rencontre qui va bien au-delà d'un simple acte d'achat.



➤ L'été 2021 aura été le temps des anniversaires : en commençant par les 80 ans de l'US Frotey, le club de football de notre village qui a permis de confirmer la belle dynamique impulsée par l'équipe de bénévoles, au travers des animations estivales.

➤ Dans la même rubrique des anniversaires, 2021 marquait les 40 années d'existence de la Réserve Naturelle Nationale du Sabot. Ce fut l'occasion d'une après-midi, le 18 septembre, de visite ouverte à tous, accompagnée et commentée par le Conservateur, Hugues Pinston.

➤ Avant de penser à la rentrée, l'heure était au rêve et à l'évasion. Le 20 août, la soirée conte nous a emmené bien plus loin que le parc du château, en réunissant les plus jeunes avec leur famille. Un bon moment de partage par une belle soirée d'été.

➤ Dans nos écoles, les travaux de remplacement des huisseries sont achevés. Quant aux effectifs de nos deux écoles, ils sont en baisse avec 36 élèves à la maternelle et 51 élèves à l'élémentaire, soit un total de 87 enfants.

➤ La remise des Cartes Avantages Jeunes aura permis de rencontrer les jeunes collégiens et lycéens de Frotey. Les échanges ont été nourris et donnent de nombreuses perspectives et projets à développer pour et avec les jeunes sur la commune.



➤ Cet été a été également consacré à la réalisation des travaux de transformation du rez-de-chaussée de la Maison des Associations. Mise en accessibilité, changement du chauffage et isolation thermique ont été nécessaires, pour accueillir les deux orthophonistes (Louise Benard et Alexis Knaus) qui ont choisi de s'installer au cœur du village. Nous leur souhaitons la bienvenue et aurons prochainement l'occasion de vous les présenter.

Hommage à Marc Haaz

Le tragique accident qui s'est déroulé le 30 juillet dernier sur l'aérodrome de Frotey a coûté la vie à deux hommes. Parmi eux, Marc Haaz, résident de notre commune et le fils de Jean-Michel, employé municipal.

Marc était bien connu à Frotey d'abord, mais aussi sur l'agglomération de Vesoul et bien au-delà des frontières de notre département. Son engagement dans la vie culturelle, au travers du Festival des Cinémas d'Asie est peut-être le plus remarquable.

L'ensemble du Conseil Municipal présente ses plus sincères condoléances à la famille de Marc.